

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 1 - Explorateur



#### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à :

<https://www.cadre21.org/membres/bdf3aab07177341a0844b63c>

Date d'obtention : 2025-12-12 13:05:12

# Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est important d'Avoir une collaboration étroite entre les écoles, les services policiers et le système judiciaire. Il est important d'intervenir afin d'éduquer et de sensibiliser les jeunes aux répercussions que cela peut avoir sur eux. Il faut intervenir sur le champ.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation offre une trousse claire et structurée, ce qui réduit le stress et l'incertitude dans les situations délicates. Elle va me donner des outils pratiques, une structure claire et une posture plus proactive. Je ne serais plus seulement en réaction face aux situations de sextage, mais en prévention et en accompagnement, ce qui protège mieux les jeunes et renforce mon rôle d'intervenant.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Faire appel à mon sens de l'écoute et de l'empathie , accueillir ce que le jeune me dit sans jugement. Éviter de banaliser l'information afin de limiter les impacts . Expliquer les enjeux légaux et sociaux du sextage et ainsi réduire les dommages.